District Drôme Ardèche de Football

Commission des Compétitions Jeunes

PROCES- VERBAL N°26

REUNION DU 07/02/2020

Présents : Roselyne LAULAGNET, Thomas FUSTIER, Philippe AUBERT, Sébastien DESCHAMPS, Flavie CHANAS, Claude BRESSON, Robert ASTIER

ENTENTES

Responsable :
Roselyne LAULAGNET - Mail : competitions@drome-ardeche.fff.fr

Ententes autorisées

- U 13 F
  GROUPEMENT FOOT HERMITAGE TOURNONAIS - RC TOURNON TAIN – RC MAUVES- FC COLOMBIER SAINT BARTHELEMY

Le premier club nommé gère l'entente

TOURNOIS

Responsable :
Robert ASTIER - Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Autorisations de tournois accordées :

- COLOMBIER SAINT BARTHELEMY
  U 11, U 13 le 25/04/2020

- PEYRINS
  U 7, U 9, U 11, U 13 le 01/05/2020

- ANNONAY (futsal)
  U 11 le 29/02/2020
  U 13 le 01/03/2020

- SAINT MARCEL LES VALENCE
  U 11, U 13 le 06/06/2020
  U 7, U 9 le 07/06/2020

- CHATUZANGE LE GOUBET
  U 11, U 13 le 08/05/2020

- CHABEUIL
  U 11, U 13 le 30/05/2020 U 9, U 15 le 31/05/2020

CATEGORIE U9 et U7

Responsables :
Thomas FUSTIER - Sébastien DESCHAMPS – Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.f

Les poules U 9 et U 7 sont disponibles sur le site du District

1er plateau de le 2ème phase

- U9 le 15/02/2020
- U7 le 14/03/2020

Les coordinateurs doivent envoyer rapidement la fiche planning sur la boîte mail « Commission des Jeunes,

Fiches planning reçues

- U 7: 2, 8, 9, 10, 11, 13, 15, 16, 17, 20
- U 9 : 3, 8, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 17, 20, 22,23

CATEGORIE U11

Responsable :
Philippe Aubert – Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Les correspondances électroniques doivent être adressées à partir de la messagerie officielle du club pour être prises en compte.

Courrier reçu :
ASF PIERRELATTE, FC SALAISE, SA ST AGREVE, SC BOURG ST ANDEOL

Calendriers Phase PRINTEMPS :
Les calendriers de la Phase PRINTEMPS sont en ligne sur le site du District. Ils sont disponibles sou Documents/Documents/Compétitions/FOOT D'ANIMATION.

Prochains Rendez-vous U11 :
Samedi 15 Février 2020.

CATEGORIE U13

Responsables :

Sébastien DESCHAMPS – Thomas FUSTIER- Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

- **COUPE FESTIVAL PITCH U 13**

Le tour de cadrage aura lieu le 15/02/2020 à 14h30

Le tirage a été effectué au District par Roselyne LAULAGNET et Thomas FUSTIER

Le club recevant doit prévenir les autres clubs de la poule pour tout changement d'horaire.
Pour jouer le matin vous devez obtenir l'accord de tous les clubs, sinon le plateau reste à l'heure officielle de 14h30.

Les deux premières équipes de chaque plateau sont qualifiées pour le tour suivant.

Avant chaque plateau, effectuer l'épreuve de jonglage ; cette épreuve est obligatoire.

ATTENTION : Les clubs organisateurs des plateaux ne recevront pas de courrier.
Vous devez télécharger la feuilles de match spécifiques coupe en double exemplaires ainsi que les feuilles de résultats sur le site dans la rubrique documents puis documents compétitions.et **les scanner à la Commission des Jeunes dès le lundi**

COUPE U13 - 3e TOUR (cadrage) - Samedi 15 Février 14h30 *2 qualifiés par poule, 20 équipes exemptés directement qualifiés en 1/2 finale*		
POULE 1	**POULE 2**	**POULE 3**
US PONT LA ROCHE 1	RC MAUVES 1	OL. VALENCE 2
RHÔNE CRUSSOL FOOT 1	US MONTELIER 1	US CLONAS 2 VALLONS 1
SARRAS ST VALLIER 1	FOOT MONT PILAT 1	ES BEAUMONTELEGER 1
PS ROMANS 1	ST-ALBAN D'AY 1	US DAVEZIEUX 1
POULE 4	**POULE 5**	**POULE 6**
AS PIERRELATTE 1	US MONTELIMAR 1	OL. CENTRE ARDECHE 1
OL. VALENCE 1	RHÔNE CRUSSOL FOOT 2	2e poule 16
PORTES HAUTES CEVENNES 1	AS SUD ARDECHE 2	1er poule 17
1er poule 16	2e poule 17	JS LIVRON 1

Exempt			
HAUTERIVES GRD SERRE 1	OL. RHODIA 1	AS CORNAS 1	AS PIERRELATTE 2
VALLIS AUREA FOOT 1	CROIX DU FRAYSSE 1	CHATEAUNEUF SUR ISERE 1	FC PORTOIS 2
FC BOURG LES VALENCE 1	FELINES ST-CYR 1	US MONTELIMAR 2	FC MONTELIMAR 2
US MOURS 1	FC ANNONAY 1	AS SUD ARDECHE 1	SC BG ST-ANDEOL 1
RC TOURNON-TAIN 1	US MOURS 2	FC LE CHEYLARD 1	AS BERG HELVIE 1

- **COUPE CHARLES ANDRE U 13**

Le 2ème tour du Festival U 13 Pitch aura lieu **le 15 Février 2020 à 14h30**
La 1ère équipe nommée organise le plateau.

Le club recevant doit prévenir les autres clubs de la poule pour tout changement d'horaire.
Pour jouer le matin vous devez obtenir l'accord de tous les clubs si non le plateau reste à l'heure officielle 14h30

La première équipe de chaque plateau est qualifiée pour le tour suivant.

Avant chaque plateau, effectuer l'épreuve de jonglage ; cette épreuve est obligatoire.

ATTENTION : Les clubs organisateurs des plateaux ne recevront pas de courrier.
Vous devez télécharger la feuilles de match spécifiques coupe en double exemplaires ainsi que les feuilles de résultats sur le site dans la rubrique documents puis documents compétitions **et les scanner à la Commisssion des Jeunes dès le lundi**

COUPE CHARLES ANDRE - 2e TOUR - Samedi 15 Février à 14h30

1 qualifié par plateau : 15 qualifiés pour le 1/4 de finale

POULE 1	POULE 2	POULE 3	POULE 4	POULE 5
US VAL D'AY 2	FOOT MONT PILAT 2	FELINES ST-CYR 2	ES BOULIEU 1	AS GENISSIEUX 2
TREFLE FOOT 1	NORD DRÔME 1	RHODIA SALAISE 5	RC MAUVES 2	ESP. HOSTUN 1
AS VILLEVOCANCE 1	AS DOLON 2	US PEYRINS 1	RC TOURNON-TAIN 3	JS ST-PAUL ROMANS 2
NORD DRÔME 2	AS ROIFFIEUX 1	2e poule 3	RHODIA SALAISE 3	1er poule 3

POULE 6	POULE 7	POULE 8	POULE 9	POULE 10
US MOURS 3	US MONTELIER 2	AS VEORE MONTOISON 1	OL. VALENCE 5	JS LIVRON 2
PS ROMANS 2	OL. VALENCE 4	CHATEAUNEUF S/ISERE 2	AS CORNAS 2	OL. VALENCE 3
JS ST-PAUL ROMANS 1	ESP. HOSTUN 2	RHÔNE CRUSSOL FOOT 3	FC PORTES LES VAL. 3	FC CHABEUIL 4
FC CHABEUIL 3	FC LARNAGE SERVES 1	BOURG LES VALENCE 3	ACE FC 1	2e poule 20

POULE 11	POULE 12	POULE 13	POULE 14	POULE 15
FC LE CHEYLARD 2	AS SUD ARDECHE 4	BOURG ST-ANDEOL 2	IND. LABLACHERE 1	ST-JUST ST-MARCEL 1
FC EYRIEUX EMBROYE 1	1er poule 20	ACE FC 2	CHATEAUNEUF DU RHÔNE 1	IND LABLACHERE 2
BOURG LES VALENCE 2	JS LIVRON 3	FC MONTELIMAR 3	BAUME MONTSEGUR 1	AS SUD ARDECHE 5
AS SUD ARDECHE 3	US BAS VIVARAIS 1	FC ROCHEGUDIEN 1	US MONTELIMAR 3	OL. RUOMS 1

CATEGORIE U15

Responsable
Flavie CHANAS – Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Informations Championnat D 4
Pour assurer l'équité sportive afin que toutes les rencontres soient dirigées par un arbitre officiel , après accord entre les commissions Jeunes et Arbitres , il est décidé que la journée 5 du 4avril (finale festival U 13) est avancée au 21/03/2020

CATEGORIE U15 à 8

Responsable
Roselyne LAULAGNET – Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

CATEGORIE U12 FEMININES à 8

Responsable :
Olivier BARD - Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Gestion U12F :
Le calendrier de la pratique U12 Féminines est à en ligne.

CATEGORIE U15 FEMININES à 8

Responsable :
Roselyne AULAGNET – Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Temps de jeu : 2 mi- temps de 35 mn ; ballon taille 5 ; horaire officiel samedi 15h 30

Le club recevant doit enregistrer le résultat sur footclubs et scanner la feuille de match à la Commission des Jeunes pour le lundi midi

Première journée le 08/02/2020.

CATEGORIE U18 FEMININES à 8

Responsable
Roselyne LAULAGNET – Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.

Temps de jeu : 2 mi- temps de 40 mn ; ballon taille 5 ; horaire officiel 15h 30

Peuvent jouer en U 18 : les U 18, U 17, U 16 et U 15
Les clubs doivent utiliser la FMI

CATEGORIE U18

Responsable :
Claude BRESSON -
Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Informations importantes :
Suite aux nombreuses difficultés rencontrées pour les matchs avancés au samedi en début de saison,

La commission des Jeunes a pris la décision suivante :

- Rappel : en U 18 l'horaire officiel des matchs est le dimanche à 10 h
- Toutes les demandes de modifications de jour et d'horaire se feront obligatoirement par footclubs (article 13)
- Cela prendra effet
  En D1 et D2 à partir de 01/01/2020
  En D3 et D4 dès le début de la 2ème phase

Penser à effectuer vos demandes de modifications de jours ou d'horaires suffisamment à l'avance.

Les accords ou refus doivent être impérativement donnés pour le 12ème jour avant la date de la rencontre

Catégories d'âge
En U18 peuvent participer en nombre illimité les U18, U17 et U16
Les U15 n'ont pas le droit de jouer en U18

Informations championnat
Pour assurer l'équité sportive afin que toutes les rencontres soient dirigées par un arbitre officiel, après accord entre les Commissions des Jeunes et des Arbitres, il est décidé que la dernière journée de championnat

- **en D1 et D2 se jouera le samedi 16/05/2020 à 18h**
- **en D3 et D 4 se jouera le 23/05/2020 à 18h**

Les clubs ont la possibilité de modifier l'horaire après accord préalable entre les 2 clubs

FUTSAL

Responsable :
Philippe Aubert – Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Les correspondances électroniques doivent être adressées à partir de la messagerie officielle du club pour être prises en compte.

FINALES 26/07 du 16 Février à CHARMES SUR RHONE (Les 2 Chênes).
U18F : FC ANNONAY, BARBIERES BRM, US DAVEZIEUX, FC EYRIEUX EMBROYE, RHONE CRUSSOL FOOT 07, OL VALENCE.

FINALES 26/07 du 29 Février à Bourg de Péage (Espace Vercors)

Equipes qualifiées :

- U13: AS BERG HELVIE 1, MONTELMAR FC 1, PIERRELATTE 1, VALENCE OL 1, VALENCE OL 2, VALLIS AUREA FOOT 1.

- U15F : PAF AOUSTE 1, MONTMIRAL PARNANS 1, NORD DROME ES 1, AS ST ROMAIN DE SURIEU 1, VALENCE OL 1, VALENCE OL 2.

- U15G : US DAVEZIEUX US 1, US DAVEZIEUX 2, ESP HOSTUN 1, MONTELIMAR FC 1, PIERRELATTE ASF 1, VALLIS AUREA FOOT 1.

- U18 : GF HERMITAGE TOURNON 1, MONTELIMAR FC 1, MONTELIMAR US 1, PORTES VALENCE FC 1, OL RHODIA 1, VALLEE JABRON US 2.

Documentation Futsal Jeunes

Les points clés du règlement Futsal Jeunes est en ligne sur le site du District dans l'arborescence « DOCUMENTS/DOCUMENTS/DOCUMENTS FUTSAL ».

Les clubs trouveront également dans cette rubrique les feuilles de matchs à compléter OBLIGATOIREMENT avant de les présenter lors de leur arrivée sur les plateaux, ainsi que le support de suivi du déroulement du plateau, et le règlement sportif des compétitions.

Déroulement des plateaux

Il est rappelé que les plateaux Futsal Jeunes sont des compétitions officielles, et qu'à ce titre les contrôles des licences sont effectués avant le début des plateaux. A l'identique de la pratique plein-air, les clubs doivent présenter une liste de licenciés issue de Footclub ou bien se munir d'un support de l'application Footcompagnon pour la vérification de la qualification des joueurs présentés.

Les Joueurs devront se munir de chaussures à semelles blanches ou non marquantes.

Prévoir 2 jeux de maillots numérotés ou chasubles de couleur différente.

Les rencontres sont en ligne sur les agendas des clubs. Les clubs y trouveront les informations concernant leur convocation.